

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 26 juin 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 20/06/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 7

Présents : Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Romain NOEL

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Annabelle TAIX par Bernard RENOY, Guy ALBRAND par Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD par Michel PHILIP

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés:

Absents: Alexandre BORRELLY

Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Tarifs des concessions des cimetières - DE_2023_032

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2223-1 ;
- Considérant que suite à l'agrandissement du cimetière des Périers de nouvelles concessions sont disponibles ;

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de fixer de nouveaux tarifs pour ces concessions qui vont bientôt être proposées au public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de fixer les tarifs des concessions des trois cimetières de la commune de la façon suivante :
- Concessions cinquantenaires : 175 € le m² soit 350 € la concession de 2 m².

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/06/2023
004-210402343-20230626-DE_2023_032-DE